



Colza

Normandie

BSV n°13-25 le 7 mai 2025 (Semaine 19)

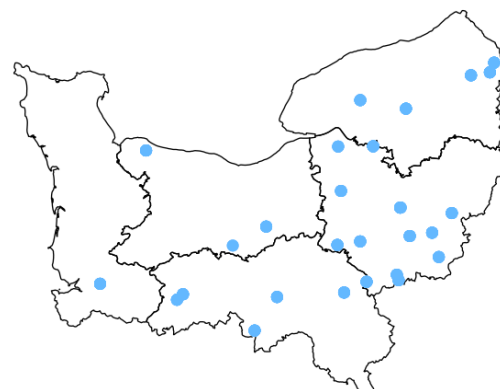
parcelles BSV observées du 2025-04-30 au 2025-05-06

L'essentiel de la semaine

28 parcelles observées cette semaine.

1 parcelle sur 2 a défleuri.

Charançon des siliques : cette semaine la présence de l'insecte est en chute nette, en lien avec les conditions plus fraîches, venteuses et un temps couvert depuis 3-4 jours.



Les abeilles butinent, protégeons-les !



En présence de fleurs, l'arrêté en vigueur définit une contrainte horaire et précise la période pendant laquelle les produits autorisés devront être appliqués sur cultures attractives comme le colza : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après.

L'application fongicide en colza est concernée par cette nouvelle disposition.

Pas de dérogation aux contraintes horaires possible pour le cas du sclerotinia.

[Note d'information BSV-Abeille 2022](#)

[Détail des dispositions réglementaires \(site du Ministère de l'Agriculture\)](#)

[FAQ Questions-réponses sur l'arrêté du 20 novembre 2021](#)

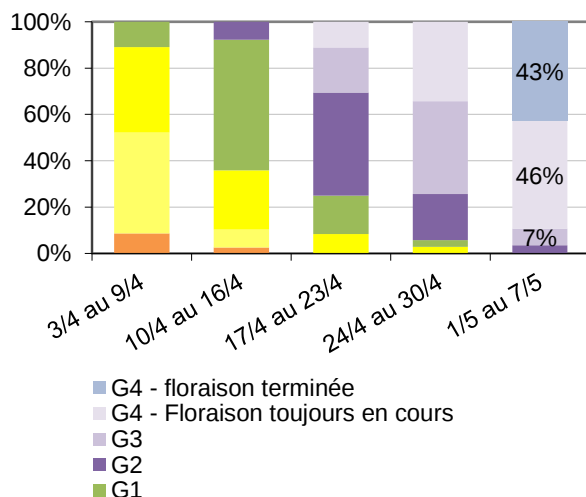
Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

% de parcelles au stade



Défloraison en cours

Dans le réseau de parcelles observées cette semaine, nous avons environ une parcelle sur deux défleuri.

Les températures en excès par rapport aux normales entre le 26/04 et le 02/05 ont écourté la durée de floraison.

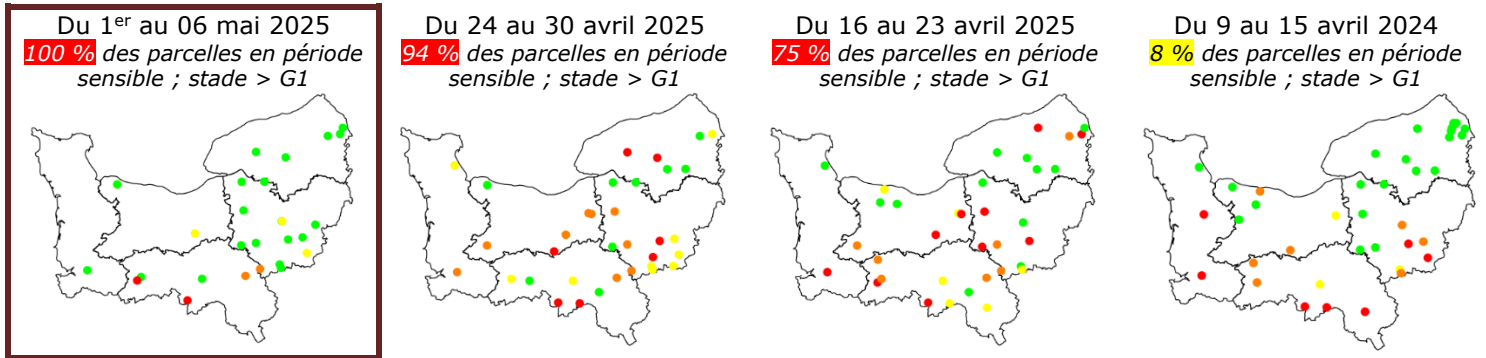
Charançon des siliques : présence toujours bien remarquée

Observations

En bord de champ : sur 27 parcelles observées cette semaine, l'insecte est signalé en bordure de champ dans 8 situations (29 % contre 74 %, 66 %, 50 % et 42 % les semaines d'avant). Dans les parcelles colonisées, le nombre d'insectes/plante fluctue de 0.1 à 2 (moy = 0.9), valeur moyenne en nette baisse par rapport aux 4 semaines précédentes.

Nombre de charançons des siliques/plante en bord de champ

● 0 ●]0 à 0.5] ●]0.5 à 1] ● > 1

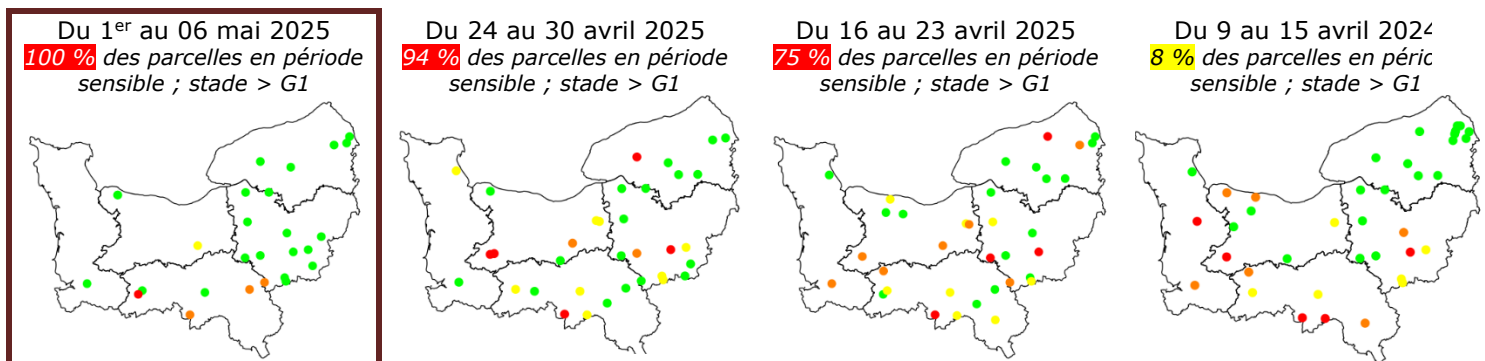


A l'intérieur des champs : sur 26 parcelles observées, l'insecte est signalé à l'intérieur des parcelles dans 5 situations (soit 19 % des cas contre 47 %, 54 %, 50 % et 31 % les semaines précédentes).

Dans les parcelles colonisées, le nombre d'individus par plante fluctue de 0.1 à 2 (moy = 1.0, contre 0.9, 0.8, 1.0 et 0.7 les semaines précédentes).

Nombre de charançons des siliques/plante à l'intérieur des champs

● 0 ●]0 à 0.5] ●]0.5 à 1] ● > 1



Période et seuil de risque

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge jusqu'au stade G4, après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur.

Seuil indicatif de risque : à partir de 1 charançon sur 2 plantes à l'intérieur des parcelles.

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme porte d'entrée pour les dépôts de leurs pontes. Les larves de cécidomyies provoqueront alors des pertes par éclatement des siliques. Les dommages en q/ha sont généralement faibles à nuls.

Analyse de risque vis-à-vis du charançon des siliques

100 % des parcelles du réseau sont dans la période de risque (stade G2 et plus).

- En cas de dépassement de seuil, la prise en compte du risque uniquement sur les bordures peut suffire.
- **Sur les 27 parcelles observées, 4 (soit 14 %) sont au stade G2-G3 ou G4 avec seuil de risque atteint ou dépassé à l'intérieur des champs.**
- Les infestations sont en nette diminution en lien avec les conditions météo actuelles (T° en baisse, temps couvert et vent frais), en particulier en Haute-Normandie.
- Le risque a été certes réel mais l'enjeu « nuisibilité » et donc la balance bénéfice / risque de la protection insecticide reste aléatoire pour ce couple de ravageur.



Autres observations

Cylindrosporiose : pas d'évolution sur feuilles depuis la semaine dernière. 22 parcelles sur 49 observées depuis 30 jours montrent des symptômes. La fréquence de plantes touchées est stable (20 à 25 % des plantes touchées selon les semaines, pour les parcelles concernées).

Les symptômes sur tiges commencent à apparaître pour les variétés sensibles (ex : COLLECTOR, DK EXAGRIS, HOSTINE, KWS MIKADOS, BESSITO..).



cylindrosporiose

Mycosphaerella : pas de signalement nouveau cette semaine.



mycosphaerella

Pucerons cendrés : pas de nouveau cas détecté. Ce ravageur reste globalement absent ou très discret jusqu'à présent dans la région.



Pucerons cendrés

Sclerotinia : encore trop tôt pour voir des symptômes.

Ce BSV est le dernier diffusé pour la campagne colza 2024-25.

Merci aux observateurs

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, FREDON NORMANDIE, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE

Rappel – reconnaissance des stades du colza

Stade F2

Nombreuses fleurs ouvertes. Hampe principale fleurie sur les 2/3 de sa longueur.



Stade G1

Chute des 1^{ers} pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur < à 2 cm.



Stade G2 : les 10 premières siliques de la hampe principale ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 : Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.



Stade G4

G4 - les 10 premières siliques de la hampe principale sont bosselées. La floraison se poursuit jusqu'à son terme.



Annexe - Infos complémentaires, cliquer sur les images

Notes nationales Biodiversité – BSV



Produits de Biocontrôle : [cliquer pour en savoir plus](#)



Résistances aux pesticides : [cliquer pour en savoir plus](#)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision.